

0720002L  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE NORMANDIE-MAINE  
17 RUE DES RESISTANTS ET DEPORT  
72610 ANCINNES  
Tel : 0233822040

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 41

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/11/2020

Réuni le : 26/11/2020

Sous la présidence de : Benjamin Caccia

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Exercice : 2020**

**Numéro de la DBM :**

**Budget d'origine :**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

PFR : le chef d'établissement propose aux membres du CA d'effectuer un prélèvement sur fond de roulement afin de régulariser des écritures rattachées aux exercices antérieurs et de palier aux recettes non réalisées en vue des dépenses de fin d'année.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 17

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0